

FORMATIONS CONTINUES A LA CARTE

Certifiées OPQF

Le CNFA favorise la formation de professionnels de l'animation en formant des dirigeants d'entreprise associative, des gestionnaires de structures, des animateurs socioculturels, des agents d'animation locale et de loisir. Nous mettons notre expérience à votre service.

- En effet, ce qui fait un bon professionnel, c'est un **comportement dynamique dans le travail**, une **bonne connaissance de la culture de son entreprise**, une **volonté de la faire vivre et évoluer pour l'enrichir**, un **souci permanent de la qualité centrée sur le bénéficiaire** (usager, utilisateur ou client), un esprit de communication vis-à-vis de l'environnement interne et externe de l'entreprise, le goût et la maîtrise du développement de nouveaux projets, la mobilisation de toutes ses compétences pour un bon fonctionnement de l'institution, le développement de ses capacités d'adaptation pour toujours être moteur de projets novateurs.

■ Notre volonté :

Dynamiser la vie associative

Favoriser le management des ressources humaines

Faciliter le développement personnel

Développer des actions en faveur de public spécifique de tout âge

Etudier l'animation et l'accès aux besoins

■ Notre particularité :

L'étude, le diagnostic et le conseil autour de la mise en œuvre de projet

Le suivi de leur conception à la réalisation

La formation des professionnels mais aussi des bénévoles impliqués dans la vie associative

L'accompagnement des équipes de terrain

■ **En nous confiant une mission vous bénéficiez de notre expérience et de notre compétence**

- Le projet est négocié avec vous selon vos souhaits.
- Le budget décrit les prestations et clarifie les coûts supportés. Il délimite la réalité financière de l'opération.
- La convention précise la mission à remplir, le partage des responsabilités et les moyens de contrôle

■ **Selon votre demande nous pouvons :**

- mener l'étude des besoins
- définir le budget
- organiser des activités
- nous charger de la gestion pédagogique (formation du personnel, animation), administrative (suivi des dossiers) et technique (locaux, transport, restauration...)

Vous souhaitez contribuer activement à l'accompagnement des personnes âgées ou handicapées, mais vous avez besoin d'un soutien.

Afin de répondre à vos attentes, nous vous proposons une structure de réflexion et de formation qui aura pour objectif d'améliorer le développement des actions mises en place pour tous les professionnels concourant à l'accompagnement des personnes handicapées ou âgées.

■ **Diriger et dynamiser la vie associative**

- Diriger et dynamiser son association
- Savoir monter un projet
- Rôle et responsabilité des dirigeants élus d'association
- Le financement des activités associatives cadre général
- Le financement par les pouvoirs publics les subventions
- Elaborer et suivre le Budget
- La formation des administrateurs
- La fonction des administrateurs
- La fonction du président
- La fonction du trésorier : outils et responsabilités
- La fonction du secrétaire
- Rédiger le projet associatif et le projet de service voir l'activités
- Rédiger le projet associatif et le projet de service voir l'activités
- Valoriser l'image de son association et élargir son public

■ **Favoriser le travail en équipe en ressources humaines et management**

Gestion des ressources humaines
Animer motiver et manager une équipe
Mettre en place un tutorat au sein d'une association
L'entreprise d'économie sociale et le droit
Parler en public
Animation de groupe et conduite de réunion
Réussir un recrutement

■ **Faciliter le développement personnel**

Maîtrise du stress, gestion des conflits

Mener un entretien

Bilan des compétences

Gestion du temps

Parler en public

■ **Se former pour conduire des actions spécifiques**

Accueillir, écouter, conseiller

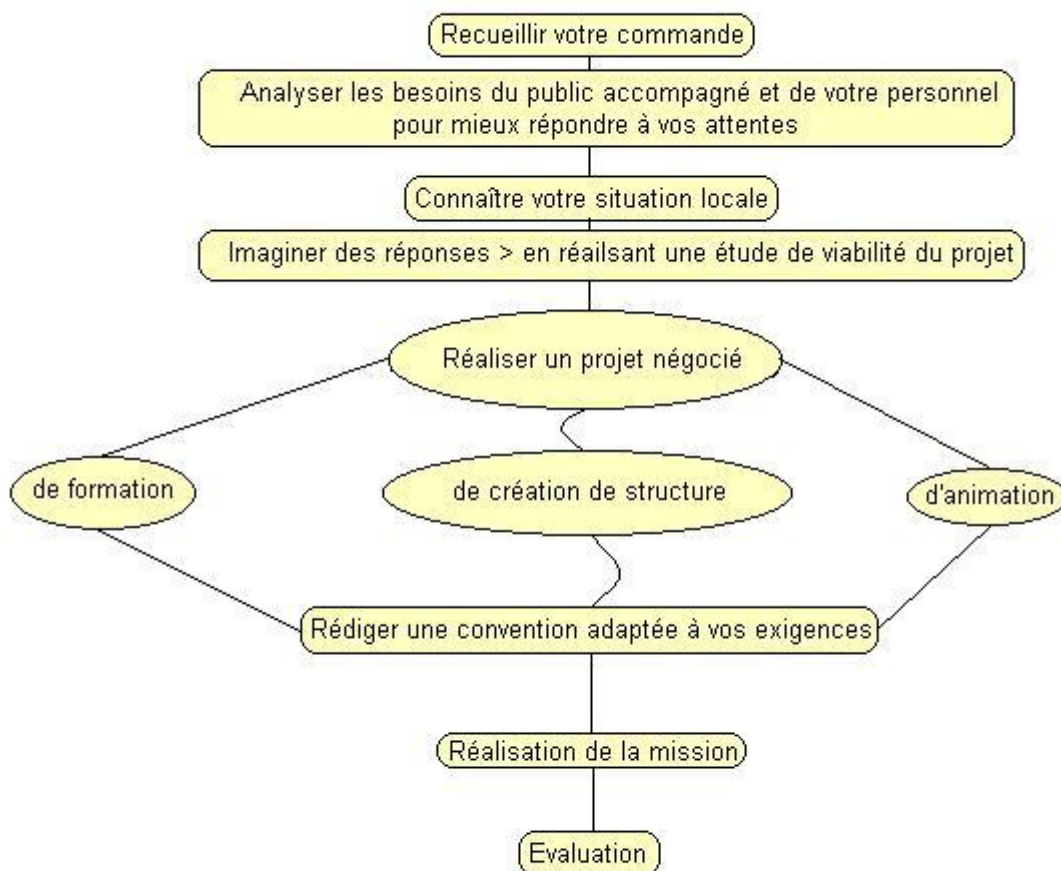
Comprendre les phénomènes de violences et gérer les situations conflictuelles

Face aux conduites à risque, mener des actions de prévention et bâtir une action collective

L'accompagnement scolaire

L'accompagnement des personnes seules en difficulté

Notre démarche : des modules à la carte et des projets sur mesure



Pour plus d'informations, merci de contacter le CNFA : 01 44 72 14 14.

[Retour](#)